

nouvelles de **CANDIAC**

PRINTEMPS 2022



CANDIAC
ma ville sous les arbres

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6000
accueil@ville.candiac.qc.ca

Service des loisirs

59, chemin Haendel
450 635-6020
loisirs@ville.candiac.qc.ca

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6060
cour@ville.candiac.qc.ca

Service des travaux publics

80, boulevard Montcalm Nord
450 444-6040
travauxpublics@ville.candiac.qc.ca

Jours fériés

Les services municipaux seront fermés le vendredi 15 avril et le lundi 18 avril à l'occasion du congé pascal, ainsi que le lundi 23 mai pour la Journée nationale des patriotes.

La bibliothèque municipale sera fermée le vendredi 15 avril et le dimanche 17 avril. Elle sera ouverte le samedi 16 avril selon l'horaire en vigueur en lien avec les consignes de la Direction de la santé publique à ce moment.

Vignette de la page couverture

Saviez-vous que la Ville de Candiac s'est jointe en 2019 au mouvement de sauvegarde des abeilles avec l'installation d'un rucher dans la cour intérieure de la bibliothèque? Pour plus de détails, visitez le portail en ligne de la bibliothèque (biblio.ville.candiac.qc.ca).

Votre conseil municipal



Mélanie Roldan
District la Promenade



Vincent Chatel
District Champlain



Kevin Vocino
District Saint-Laurent



Jean-Michel Roy
District Fouquet



Anne Scott
District Montcalm



Marie-Josée Lemieux
District Jean-Leman



Daniel Grenier
District Deauville



Chantal Goyette
District De la Gare

Mot du maire



Normand Dyotte
Maire

Les prochaines séances du conseil municipal sont prévues le 21 mars et le 19 avril. Prenez note qu'en raison de la COVID-19, les séances du conseil se tiennent présentement à huis-clos. Une captation de chaque séance est effectuée et l'enregistrement est déposé au candiac.ca. Le retour des séances en présentiel sera aussi annoncé sur le site Web, le cas échéant.

M. Vincent Chatel, conseiller du district Champlain, agira à titre de maire suppléant jusqu'au 30 avril. Consultez le candiac.ca pour demeurer informés.

Chers citoyens,

C'est une nouvelle année qui débute et encore une fois, je ne peux qu'être fier de notre ville et de ses citoyens. Le contexte particulier dans lequel nous continuons d'avancer depuis bientôt deux ans nous pousse à sans cesse nous adapter et innover. Dans le respect des normes en vigueur, nous poursuivrons, en 2022, les projets entamés en 2021 afin de mener Candiac vers un développement durable tout en visant les objectifs de transition écologique que nous sommes fixés.

Parmi les projets qui feront briller Candiac cette année, pensons notamment à la mise en place de nouvelles stratégies encadrant nos parcs et nos espaces verts. La récente version du *Plan directeur des parcs et espaces verts*, adoptée en décembre dernier, comporte de nombreux objectifs à la hauteur des exigences des Candiacois. J'ai le plaisir de vous assurer qu'à travers ce plan, les ambitieuses orientations qui y figurent ont été déterminées suivant notre planification stratégique de développement. Il veillera assurément à faire de notre *Candiac de demain*, une ville durable et résiliente. Parmi les actions prévues, notons l'ajout d'un deuxième parc à chiens, en réponse à la demande d'un très grand nombre de citoyens.

Notre Municipalité est aussi en pleine effervescence en matière de développement urbain. Le TOD (*transit oriented development*) de la gare poursuit ses avancements et est en voie de devenir un modèle exemplaire d'urbanisation durable pour la région. En plus des habitations déjà bâties et celles en cours de construction, près de 400 nouvelles unités d'habitation s'ajouteront au quartier en 2022 et en 2023. N'oublions pas le POD (*pedestrian oriented development*) du Square Candiac qui, lui aussi, continue de grandir et de se développer! Je souhaite d'ailleurs la plus cordiale des bienvenues à tous les nouveaux citoyens qui ont choisi le TOD ou le POD comme lieu de résidence!

Du côté des réfections annuelles de rues, en plus des avenues Mermoz, du Médoc et Goya qui feront l'objet d'importants travaux dans les prochains mois, le chemin d'Auteuil et l'avenue Adams seront, eux aussi, complètement réaménagés selon les nouvelles tendances en matière de mobilité durable. Je rappelle que l'entretien régulier de nos réseaux routiers est toujours d'une grande importance pour le conseil municipal puisqu'il permet la préservation de la qualité du milieu de vie des citoyens. Les détails et les précisions concernant ces chantiers seront éventuellement disponibles au candiac.ca.

En dernier lieu, j'invite les citoyens à suivre les plus récentes actualités de la Ville au candiac.ca ainsi que les grands projets via l'Agora (agora.candiac.ca). N'oubliez pas de vous inscrire aux alertes afin d'être prévenus de tout événement inattendu qui pourrait survenir dans vos secteurs. De plus, je vous invite à naviguer à travers la nouvelle plateforme d'inscription aux activités de loisir. Cette dernière vous offrira une expérience beaucoup plus intuitive et simplifiée lors de vos prochaines inscriptions.

Je souhaite à tous les Candiacois un printemps revigorant qui rime avec beau temps et plein air. Saisissez l'opportunité d'explorer nos beaux espaces verts!

Votre maire,



Normand Dyotte



Retour des Journées vertes

Encore cette année, la Ville de Candiac offrira à ses citoyens des Journées vertes dédiées au déchetage gratuit et rapide de documents confidentiels afin de pouvoir s'en départir de façon sécuritaire et écologique.

Ces Journées vertes seront offertes au printemps et à l'automne 2022. Visitez le candiac.ca sous l'onglet *Collectes et récupération* afin de connaître les dates et l'emplacement.

Ce service est réservé exclusivement aux résidents de Candiac. Aucune inscription n'est requise. Il suffit de présenter une preuve de résidence (permis de conduire, carte du citoyen, compte de taxes, etc.).

Seul le papier sera accepté dans le camion de déchetage (les brochures et les trombones pourront cependant être laissés). Les boîtes ne devront contenir aucun métal ou autre média (CD, DVD, etc.). Vous devrez rapporter vos contenants vides. Limite de 5 boîtes par adresse. Prenez note que le service pourra se terminer avant la fin des heures préétablies si la capacité du camion est atteinte.

Pour toute question, communiquez avec les Services juridiques au **450 444-6010**.

Info-excavation

Avec l'augmentation de la fréquence des interventions des dernières années, plusieurs bris sur les utilités publiques ont été observés lors de travaux de paysagement. La Ville souhaite rappeler à tous qu'il est primordial d'obtenir une identification des réseaux par les différents services (Énergir, Hydro-Québec, etc.) avant de creuser, et ce, même en cour arrière. Ce service est gratuit et vous permettra de garantir la sécurité de votre famille et de vos voisins. Vous n'avez qu'à formuler la demande de localisation quelques semaines avant les travaux via le site Web suivant : info-ex.com/demande/demande-de-localisation.



Rappels pour les propriétaires de nos amis canins

Beau temps, mauvais temps, votre animal doit être en toutes circonstances tenu en laisse dans les espaces publics. Aussi, n'oubliez pas que la propreté est une question de civisme. Merci de nous aider à garder la ville propre!

Également, nous vous rappelons que les excréments doivent être ramassés et jetés de façon respectueuse. Il s'agit d'une action de civisme qui permet de garder nos espaces publics, tels que les parcs, les trottoirs et les pistes cyclables, propres et agréables pour tous. Un gardien qui ne ramasse pas les excréments de son chien est passible d'une amende de 100 \$ pour une première infraction et pouvant aller jusqu'à 1000 \$ en cas de récidive.

Rappelons que le règlement intermunicipal sur les animaux domestiques est appliqué par la Régie de police Roussillon et que tout manquement à celui-ci peut leur être rapporté.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet *Animaux* au candiac.ca.



Plan directeur des parcs et espaces verts

Le tout premier *Plan directeur des parcs et espaces verts* de la Ville de Candiac a été produit en 2014. Plusieurs projets ont depuis été mis de l'avant. Une révision était donc de mise. Fruit d'une analyse et d'une étude approfondies, la nouvelle version du plan mis à jour en 2021 illustre notamment un portrait du territoire, une analyse de l'évolution démographique ainsi qu'une appréciation de l'état des parcs et des espaces verts existants, incluant leurs équipements récréatifs et sportifs. Ce plan établit aussi un bilan des accomplissements et des investissements réalisés et dresse un portrait des interventions et des améliorations à venir. Les orientations fixées par ce plan permettront de mettre en valeur les parcs et les espaces verts, de les préserver et de les adapter pour les rendre plus sécuritaires, plus accueillants, plus accessibles et plus résilients.

Pour consulter le plan, visitez le candiac.ca sous l'onglet *Parcs et espaces verts*.

Travaux à venir

Comme chaque année, plusieurs travaux de réfection auront lieu à travers la ville au cours des prochaines saisons. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme annuel de réfection de rues dont l'objectif est de préserver la qualité de notre milieu de vie en priorisant un entretien régulier des réseaux existants. En ce sens, les avenues Mermoz, du Médoc et Goya feront l'objet d'importants travaux dans les prochains mois. Ces rues ont été identifiées comme étant en état de dégradation avancée selon le programme de renouvellement des infrastructures de la Ville. Ces travaux bénéficieront d'ailleurs d'une subvention de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, après plusieurs années d'entretien, le chemin d'Auteuil et l'avenue Adams seront, eux aussi, complètement réaménagés. Les détails seront éventuellement annoncés au candiac.ca. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter régulièrement notre site Web afin de demeurer à l'affût des travaux à travers la ville.

Actions du Plan de mobilité active et durable intégré amorcées

Le *Plan de mobilité active et durable intégré (PMADi)* sera bientôt révélé! En attendant son adoption, les équipes de la Municipalité ont déjà entrepris certaines actions jugées prioritaires et répondant à des attentes citoyennes pressantes. Ainsi, la Ville a entamé la réalisation de plans de déplacement actif aux abords des écoles visant à identifier les problématiques et les enjeux de sécurité aux abords de ses écoles afin de déterminer les actions et les interventions qui pourraient contribuer à améliorer ou à régler les situations, tout en encourageant et facilitant la mobilité douce chez les 15 ans et moins. La Ville a également entrepris une étude de faisabilité et de conception pour le prolongement des pistes cyclables et une analyse des infrastructures cyclables existantes dans l'objectif de les améliorer afin d'offrir des liaisons cyclables de haute qualité aux citoyens. Les résultats de ces deux études seront annoncés en 2022.





Initiatives en biodiversité

La Ville a récemment amorcé une transition écologique importante, dans le but d'assurer un développement économique harmonieux, responsable et respectueux des valeurs environnementales et sociales. Vous pouvez donc observer dès maintenant plusieurs initiatives qui ont été jugées prioritaires dans une optique d'adaptation aux changements climatiques. Pensons notamment à la protection des espaces naturels et de la biodiversité, à la connectivité entre les espaces verts ainsi qu'au verdissement stratégique du territoire. La Ville commencera d'ailleurs à implanter d'autres mesures concrètes, telles que la bonification des plantations dans ses différents projets, et ce, dès 2022.

Plan d'adaptation aux changements climatiques

Face aux conséquences des changements climatiques et consciente des défis que ceux-ci apporteront, la Ville de Candiac a élaboré son tout premier *Plan d'adaptation aux changements climatiques*. Celui-ci est un outil de planification qui a permis à Candiac d'analyser les enjeux climatiques pour l'ensemble des activités de l'administration municipale, d'identifier et de prioriser les vulnérabilités par la prise en compte de l'exposition aux aléas climatiques, ainsi que de trouver des solutions fonctionnelles et innovantes qui rendront la Ville de Candiac plus résiliente face aux perturbations climatiques. Ce plan a été réalisé avec l'appui du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques qui découle du Plan pour une économie verte 2030*. Pour consulter le plan, visitez le candiac.ca sous l'onglet *Environnement*.



Plan de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES)

En juillet 2019, le conseil municipal s'est engagé à réduire les émissions de CO₂ sur son territoire d'au moins 40 % d'ici 2030. À la suite de l'inventaire des émissions de GES de la Ville de Candiac qui dresse le portrait des émissions corporatives (émissions liées aux activités réalisées par l'administration municipale) et collectives (émissions liées à certaines activités réalisées par la collectivité) pour l'année 2018, un *Plan de réduction des émissions de GES* a été défini. Pour chacun des volets (corporatif et collectif), la Ville a sélectionné des actions phares sur lesquelles s'appuie l'essentiel des réductions des émissions de GES. À cet effet, des efforts seront déployés afin de favoriser et de soutenir la participation des Candiacois à la réduction de leurs émissions de GES. Pour consulter le plan, visitez le candiac.ca sous l'onglet *Environnement*.





Informations générales

Places limitées

Critères d'admission

Être un résident de Candiac âgé entre 5 et 13 ans. Les enfants de 5 ans doivent avoir fréquenté la maternelle en 2021-2022.

Dates et inscriptions

Inscription:

Camp spécialisé - 11 avril, 19 h

Camp régulier - 13 avril, 19 h

L'inscription se fait en ligne au **candiac.ca**. Créez votre compte sur la nouvelle plateforme d'inscription dès maintenant.

Début du camp de jour le 27 juin. Le camp de jour sera fermé le vendredi 1^{er} juillet.

Modalités de paiement

- **Option 1** : paiement en totalité lors de l'inscription. Le paiement complet est effectué sur la plateforme d'inscription (carte de crédit).
- **Option 2** : paiements différés
- 1^{er} paiement : montant des semaines 1 à 4 payable à l'inscription (chèque, comptant, débit ou carte de crédit)
- 2^e paiement : le solde des semaines 5 à 9 (chèque postdaté au 1^{er} juillet de l'année en cours, remis avec le premier paiement)

Important : vous avez cinq jours ouvrables pour faire parvenir vos paiements au Service des loisirs sinon votre inscription sera annulée.

Annulation et changement

Pour toute annulation ou pour tout changement aux inscriptions, des frais d'administration de 15 \$ par semaine par enfant seront appliqués. La demande doit être complétée via le formulaire *Demande de remboursement - Annulation camp de jour* disponible sur le site Web, et retournée au plus tard le **15 juin** pour les semaines 1 à 4, et avant le **6 juillet** pour les semaines 5 à 9.

Fiche santé : obligatoire chaque année pour chacun des enfants



- À compléter **avant** l'inscription*
- Avec la carte du citoyen valide
- Disponible au **candiac.ca** dès le 9 mars

* Aucune inscription sans la fiche santé complétée.

La fiche santé comprend toutes les informations importantes sur l'enfant, ainsi que les autorisations nécessaires au déroulement du camp de jour. Il sera impossible d'inscrire un enfant au camp de jour sans que la fiche santé ne soit complétée.

Camps offerts

Des camps réguliers et spécialisés sont offerts. Pour connaître les sites, les spécialisations et leur description, visitez le **candiac.ca**.





Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

 ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES
 514 928-5227



Retour de la collecte du bac brun chaque semaine

La collecte des matières organiques s'effectuera chaque semaine à compter du 7 avril.

Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts?

N'oubliez pas de les mettre dans votre bac brun. Si vous en avez trop, vous pouvez mettre vos surplus dans des sacs de papier (seulement) et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. Le bac brun doit être obligatoirement sorti à côté de vos sacs de feuilles. Attention de respecter le dégagement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre vos sacs et votre bac!

Visionnez la vidéo explicative au roussillon.ca/bacs.



Collecte des volumineux

Vous souhaitez vous départir de meubles ou d'objets trop gros pour être mis dans votre bac de déchets? Vous pouvez les déposer en tout temps lors de la collecte porte-à-porte des déchets.

- Sortez-les avant 7 h le matin de la collecte. Un deuxième camion pourrait ramasser vos volumineux avant ou après la collecte de votre bac.
- Placez-les sur votre terrain en bordure de rue en laissant la rue, le trottoir et la piste cyclable libres d'accès.
- Disposez-les l'un à côté de l'autre en laissant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux et votre bac.

Ils doivent être facilement accessibles aux employés de la collecte (aucune voiture stationnée devant).

Volumineux en tout temps
le jour des déchets





Écocentre de Candiag

L'écocentre est accessible à ses citoyens. Ce centre de récupération des matières résiduelles permet de se départir écologiquement de certains produits, matières et matériaux qui ne sont pas récupérés lors des collectes. Chaque résident de Candiag peut se départir gratuitement de 15 m³ de matières par année. Une fois cette quantité atteinte, des frais de 25 \$/m³ s'appliquent et sont payables par carte de débit ou carte de crédit.

Consultez l'onglet *Écocentre* du candiac.ca afin de connaître toutes les matières acceptées ainsi que l'horaire en vigueur.

Collecte de branches et de gros rebuts

Une collecte de branches à domicile aura lieu les lundis **2 mai**, **4 juillet** et **3 octobre**. Nous vous rappelons que les branches doivent être placées, au plus tôt, le samedi matin précédant la collecte et, au plus tard, à 7 h le matin même de la collecte, en tas compact en bordure de la rue (et non dans la rue). L'extrémité coupée doit être dirigée vers la rue. Les branches ne doivent pas être attachées. Une collecte de gros rebuts aura également lieu le **12 septembre**. Les deux collectes s'échelonnent sur plusieurs jours.

N'oubliez pas que ces matières sont acceptées en tout temps à l'écocentre, selon les heures d'ouverture en vigueur.

Deux jardins collectifs

Plus vite qu'on ne le croit, l'été sera à nos portes et ce sera de nouveau le temps du jardinage! De retour pour une quatrième année, les jardins collectifs de Candiag accueilleront chaleureusement les jardiniers bénévoles. Un des jardins est situé dans la cour arrière de la bibliothèque et l'autre, à la Place de la Fonderie. Ce mode de jardinage favorise le développement de compétences horticoles chez les participants et l'échange entre jardiniers d'expérience et débutants. Les récoltes des potagers seront partagées entre tous les jardiniers bénévoles et une partie sera redistribuée via l'aide alimentaire.

Un jardin comme lieu de partage

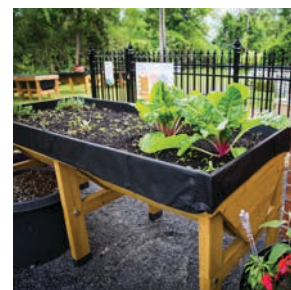
Les jardins collectifs sont un lieu d'échange pour tout citoyen de Candiag, peu importe son âge ou ses origines culturelles. Une visite au jardin peut devenir un moment de partage. Elle peut représenter l'occasion de progresser dans l'apprentissage de la langue française, de tisser des liens et de mieux s'intégrer dans la communauté. L'idée, c'est d'utiliser cet espace public comme un lieu d'interactions dans lequel le dialogue s'instaure et se poursuit.

Accessibilité

L'aménagement des jardins offre une accessibilité pour tous ses jardiniers bénévoles. Certains pots sont situés au sol, alors que d'autres sont surélevés.

Bibliothèque de semences

Dès la mi-mars, la bibliothèque distribuera aux usagers une variété de semences biologiques gratuites! Comment ça fonctionne? Vous choisissez vos semences, vous les cultivez et, si possible, vous rapportez à la fin de la saison les semences produites par vos plants afin qu'elles soient conservées et remises en circulation au printemps prochain.





RAPPELS UTILES

Demande de permis en un clic!

À tout moment, les citoyens de Candiac ont la possibilité d'effectuer des demandes de permis et de certificats d'autorisation en ligne via le site Web de la Ville. Qu'il s'agisse d'une demande d'ajout d'une remise, d'un gazebo ou d'un balcon, de l'agrandissement d'un stationnement, du remplissage d'une piscine ou de l'installation d'une clôture, il vous suffit de vous rendre au **candiac.ca** et de remplir le formulaire de la section *Demande de permis*. Si le type de permis dont vous avez besoin ne se retrouve pas dans la liste en ligne, vous pouvez vous adresser directement au Service du développement durable du territoire : permis@ville.candiac.qc.ca ou 450 444-6050.



Nids-de-poule et pelouse abîmée

Le beau temps est de retour et on s'en réjouit! Cependant, l'arrivée du printemps et la fonte de la neige réservent leur lot de surprises sur les routes : les nids-de-poule! Malgré les efforts de nos équipes qui sillonnent les rues de la ville, l'implication des citoyens est fortement souhaitée. Nous vous invitons donc à signaler au Service des travaux publics la présence de nids-de-poule, en précisant leurs emplacements exacts sur le territoire. Vous contribuerez ainsi à l'amélioration de l'état des voies de circulation. D'autre part, si votre pelouse a été abîmée à la suite d'une opération de déneigement, vous pouvez, jusqu'au 15 mai, effectuer une requête de réparation auprès du Service des travaux publics. Toute réclamation reçue après le 15 mai s'avérera irrecevable.

450 444-6040 | travauxpublics@ville.candiac.qc.ca

Grande vente-débarras 28 et 29 mai (conditionnelle aux mesures gouvernementales en vigueur en lien avec la pandémie)

La grande vente-débarras est le moment annuel pendant lequel les citoyens sont autorisés à effectuer une vente-débarras sans l'obtention d'un permis. Celle-ci se tiendra les 28 et 29 mai, beau temps, mauvais temps. Sans frais ni inscription, la vente doit se dérouler à l'intérieur des limites des terrains résidentiels. Rappelons que les commerces et les industries sont exclus de cette activité et qu'il est interdit de stationner un véhicule sur les pistes cyclables, même pendant ces deux jours. Les citoyens sont invités à demeurer à l'affût en visitant le **candiac.ca**. En cas d'annulation de la tenue de la vente, l'information y sera partagée.



Versement de taxes

La date limite pour le deuxième versement des taxes foncières est le 9 juin 2022. Comment acquitter son compte de taxes? Les paiements par institution bancaire, Interac, chèque ou argent comptant sont acceptés.

Pour connaître toutes les modalités de paiement, visitez le **candiac.ca** sous l'onglet *Taxes et évaluation*.

INSCRIVEZ-VOUS dès maintenant au compte de taxes en ligne



Compte de taxes
en ligne

candiac.ca



En trois étapes faciles

1

Rendez-vous au candiac.ca dans la section *Finances*, sous l'onglet *Taxes et évaluation* et cliquez sur le titre *Compte de taxes en ligne*. Vous pouvez également y accéder via la section *Services en ligne* du site Web.

2

Créez votre compte citoyen avec un mot de passe et une question secrète.

3

Cliquez sur l'onglet *Propriété* pour ajouter l'adresse de votre résidence et votre compte de taxes. Vous devez avoir en main la version papier de votre compte de taxes 2022 afin d'inscrire le numéro de facture qui débute par 2FA00XXXX et le montant du premier versement.

Que des avantages pour vous et pour l'environnement

**Avec votre compte citoyen,
vous pouvez en tout temps :**

- consulter votre compte de taxes en ligne,
- choisir le mode de transmission de vos prochains comptes de taxes,
- obtenir vos comptes des années précédentes (à partir de 2021).

**Soyez écolo et passez
en mode électronique**



Activez le bouton *Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne*. **Un clic!**
C'est simple et sécuritaire.

ALERTES ET URGENCES

Avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau | Avis de confinement
Avis d'évacuation | Fuites d'une matière dangereuse | Bris d'aqueduc
Interdictions d'arrosage | Autres situations d'urgence

agora.candiac.ca





Nouveau règlement relatif aux animaux

Une nouvelle version du règlement relatif aux animaux a été adoptée en décembre 2021. Celle-ci tient compte, entre autres, des directives relatives aux chiens prévus au règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

Voici les quelques principales modifications :

- À compter du 1^{er} juillet 2022, tous les chiens et les chats devront être vaccinés contre la rage et stérilisés (à moins d'être considérés comme des animaux reproducteurs) afin d'obtenir leur licence.
- Les licences de tous les chiens doivent être renouvelées via l'Agora annuellement, incluant celles émises avant 2016.
- La possession de micro-cochons est autorisée.
- Une procédure est mise en place pour déclarer un chien dangereux.

Il est à noter que la possession d'un chien de type « pitbull » demeure interdite.

La demande de licence en ligne sera mise à jour d'ici la mise en application du règlement. Celui-ci peut être consulté au candiac.ca sous l'onglet *Règlements*.

Encadrement concernant les piscines résidentielles

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a procédé à la modification du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* l'an passé. La nouvelle version du règlement est effective depuis le 1^{er} juillet 2021 et concerne notamment :

- la fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010,
- de nouvelles règles concernant les plongeoirs,
- et de nouvelles règles en matière de contrôle d'accès (clôtures, structures, etc.).

Les citoyens sont invités à prendre connaissance de cette nouvelle version du règlement via le site Web du ministère. La Ville de Candiac rappelle qu'elle demeure présente pour accompagner les citoyens à travers cette transition. N'hésitez pas à contacter la Division de l'urbanisme, service aux citoyens et aux entreprises :

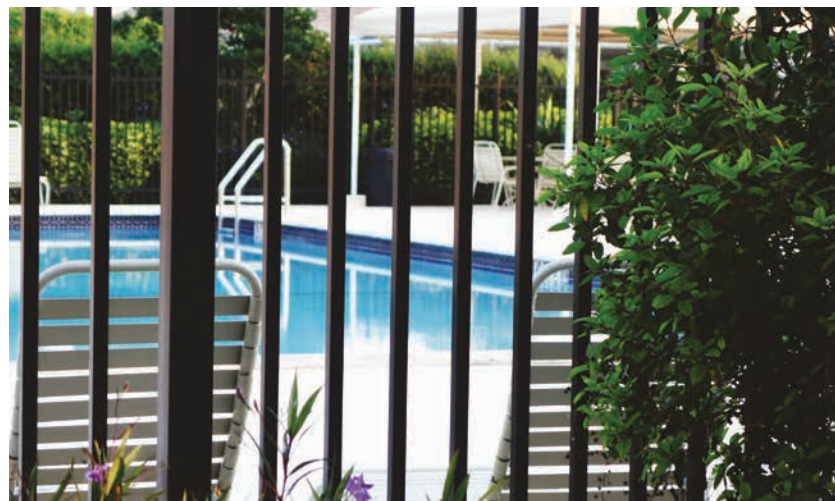
Téléphone : **450 444-6050**

Courriel : urbanisme@ville.candiac.qc.ca



Règlement relatif à l'utilisation des pesticides

Le nouveau règlement 5018 encadrant l'utilisation des pesticides et des fertilisants est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et permet désormais de contrôler l'usage des pesticides qui, par leur utilisation excessive, peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé des humains et sur l'environnement en contaminant l'eau, l'air et le sol et en nuisant aux organismes utiles à la biodiversité. Toutes les informations concernant l'application de ce nouveau règlement sont disponibles au candiac.ca sous l'onglet *Règlement relatif à l'utilisation des pesticides*.





VIE COMMUNAUTAIRE ET ÉVÉNEMENTS

Nouvelle plateforme d'inscription aux activités de loisirs

Une nouvelle plateforme d'inscription aux activités de loisirs est maintenant en ligne. Plus actuelle et conviviale, cette dernière améliore l'expérience des utilisateurs grâce à sa navigation intuitive, son moteur de recherche simplifié et son accès rapide et efficace à l'ensemble des activités de loisirs. Elle permet aux Candiacois de réserver des espaces ainsi que de s'inscrire facilement aux activités. Son interface est aussi dorénavant compatible avec les téléphones intelligents, les tablettes et les ordinateurs.

Créez votre compte


Afin d'utiliser la plateforme, la création d'un compte est obligatoire. Pensez à créer le vôtre en ayant en main votre carte du citoyen avant votre prochaine inscription ou avant de réserver un espace! Consultez la section *Loisirs* au candiac.ca pour tous les détails.



Inscription requise
dès le **8 mars**.


Gardiens avertis

Cours d'un jour visant à doter les futurs gardiens des compétences indispensables pour s'occuper d'enfants en toute sécurité. À apporter : lunch, poupée, papier et crayon.

 23 avril, 28 mai, 8 h 15 - Centre Claude-Hébert, salon Saint-Marc (50 \$) 11-13 ans


Prêt à rester seul

Cours d'un jour visant à doter les jeunes des compétences pour assurer leur propre sécurité lorsqu'ils sont seuls, à la maison ou en collectivité. À apporter : lunch, papier et crayon

 24 avril, 22 mai, 9 h - Centre Claude-Hébert, salon Saint-Marc (46 \$) 9-13 ans

Formation secourisme d'urgence

Cours de secourisme de 8 heures qui permet d'apprendre des techniques simples de secourisme (premiers soins) et de RCR. Une carte de compétence valide pour 3 ans sera émise. Aucun préalable requis. Une pause d'une heure sera allouée pour le dîner.

 1^{er} mai, 8 h 30 - Centre Claude-Hébert, salon Saint-Marc (85 \$) 16 ans et +

semaine de RELÂCHE

INSCRIPTION EN LIGNE

 Restez à l'affût des activités offertes pour la semaine de relâche, **DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS 2022!**

PROFITEZ EN TOUT TEMPS DE CES INSTALLATIONS EN ACCÈS LIBRE :
Parcours Bien-être • Snowskate/Skatepark • Patinoire Haendel (patinage libre) • Piste de ski de fond • Pente à glisser • Prêt de raquettes

DÉTAILS AU CANDIAC.CA

Jour de la terre

Conférence de Mariane Gaudreau de Les Trappeuses
« Un garde-manger dans la salle de bain : fabriquer ses produits corporels maison avec des ingrédients du quotidien ». Inscription en ligne.

 22 avril, 19 h - Complexe Roméo-V.-Patenaude, 13 ans et +



Inscription via les organismes

Veillez contacter l'organisme en question afin d'obtenir plus d'informations ou procéder à une inscription.

Association du baseball mineur de Candiak

Catégories Novice à Midget.

Information et inscription :
baseballcandiak.ca



Club de soccer Candiak

Le Club offre des services aux catégories U4 (4 ans) à vétéran (35 ans et plus).

Information et inscription :
soccercandiak.com

Association de football les Diablos de La Prairie


Programme de football de niveaux Atome à Midget.

Information et inscription :
footballdiablos.com

Ligue de balle molle homme CRAC

Ligue de balle molle récréative.

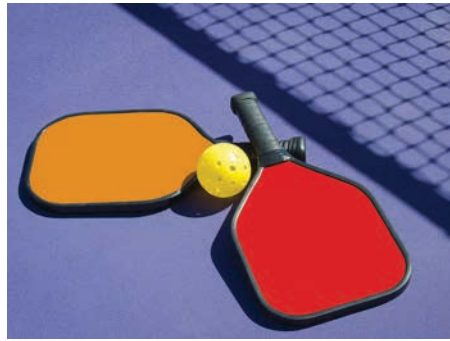
Chaque équipe jouera entre 20 et 25 parties dans la saison (trois parties réparties sur deux semaines d'activités).

Information et inscription :
514 886-7654 ou candiak.crac@gmail.com
 [ballemollecrac](https://www.facebook.com/ballemollecrac)

Club de vélo Lapraicycle-Desjardins

Club de vélo de route de développement et de compétition pour les jeunes de 7 à 16 ans. Pour plus d'informations, visitez leur site Web.

Information et inscription :
lapraicycle.com



Association de Pickleball Roussillon

Il s'agit d'un mélange de plusieurs sports tels que le tennis, le badminton, le racquetball et le tennis de table. Il se joue en double et en simple, à l'intérieur (automne, hiver) comme à l'extérieur (saison estivale), sur une surface dure.

Le pickleball peut être pratiqué par des personnes de tous les âges et est considéré par certains adeptes comme une fontaine de Jouvence.

Information et inscription :
pickleballquebec.com/roussillon

Lacrosse Roussillon

La crosse est jouée sur la surface cimentée d'un aréna. Deux équipes de six joueurs (cinq joueurs + gardien) se disputent une balle pour marquer des buts.

Information et inscription :
acroussillon.com



Inscription le 5 avril via le candiak.ca

L'inscription aux activités suivantes se fera via le candiak.ca sous l'onglet *Inscriptions en ligne* dès le 5 avril, 19 h.

Pour plus de détails concernant l'activité ou l'organisme, veuillez joindre l'organisme concerné.

Ligue de balle donnée de Candiak

Ligue de balle donnée récréative.

Information :
lbdc.candiak@gmail.com ou
maligue.ca/lbdc

Ligue de balle molle femmes de Candiak

Ligue de balle molle récréative.

Information :
450 984-0694 ou
lbmfcanadiak@outlook.com
 **Ligue de balle molle femmes de Candiak**

Club de pétanque de Candiak

Ligue de pétanque récréative. Possibilité de prêter des boules pour les débutants.

Information :
450 444-1350 ou rbeau@videotron.ca

Club de marche de Candiak

Découvrez les rues de Candiak en vous joignant au Club. Divers parcours, variant de 4,5 à 5,5 km, ont été tracés.

Information :
450 659-6735 ou
clubdemarche.homestead.com

Club de tennis Candiak

Le club Tennis Candiak est reconnu pour son dynamisme et son offre d'activités variées : ligues de tennis en double, mixte, simple, tournois et championnats. Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux de jeu.

Information :
tenniscandiak.ca



450 635-6032

biblio.ville.candiac.qc.ca

Bibliothèque de Candiac

Demi-heure du conte

L'enfant doit être accompagné d'un adulte.

- 13 avril, 11 mai, 10 h 30 - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 18-36 mois

Heure du conte en pyjama

L'enfant doit être accompagné d'un adulte.

- 9 avril, 14 mai, 9 h - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 3-5 ans

Salon du livre de Roussillon en tournée

Rencontrez vos auteurs favoris partout sur le territoire de la MRC. Détails et inscriptions : salondulivrederoussillon.ca

Mars

- 9 mars, 19 h - Rencontre avec Michel Jean - La Prairie
- 13 mars, 13 h 30 - Les 12 travaux de Maurice, une conférence pour les fans de hockey - Châteauguay

Avril

- 9 avril, 10 h 30 - Viens créer un monstre rigolo avec Julie Royer - Saint-Philippe
- 21 avril, 19 h - Projet Manhattan avec Mathieu P. Lavallée et Antoine Théorêt - Saint-Constant

Mai

- 15 mai, 11 h - Rencontre avec l'auteure pour enfants Fidjie Martell - Mercier

24 heures de science

Ateliers scientifiques et ludiques. Détails des activités dans la section *Activités* du portail de la bibliothèque ou la page Facebook de la bibliothèque.

- 6 et 7 mai, Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 8 ans et +

Les premiers aliments de bébé

Causerie visant à aider les parents à introduire les aliments solides à leur bébé et à rendre positive l'alimentation des enfants à mesure qu'ils grandissent.

- 14 mars, 10 h - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 16 ans et +

Comment réduire le gaspillage alimentaire

S'insérant dans la thématique du Jour de la Terre, venez apprendre des trucs et astuces pour éviter le gaspillage alimentaire.

- 18 avril, 19 h - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 16 ans et +

« Mémoire » : Jonathan Severin

L'artiste en art visuel Jonathan Severin proposera une conférence sur les dessous de son exposition « Mémoire » : son inspiration, ses méthodes et comment il crée ses illusions d'optique.

- 16 mai, 19 h - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 16 ans et +

Café numérique

Venez découvrir les ressources numériques de votre bibliothèque autour d'un café. Musique, généalogie, livres et revues numériques, cours de langue, etc.

- 29 avril, 27 mai, 10 h 30 - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 16 ans et +

Tricot-biblio

Tricotez ou crochetez tout en échangeant avec d'autres personnes ayant la même passion. C'est un rendez-vous le deuxième mercredi à l'espace foyer.

- 13 avril, 11 mai, 13 h 15 et 18 h - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) pour tous



PRÊT-À-EXPLORER

NOUVEAU! Sacs Prêts-à-explorer les arts

Découvrez nos nouveaux sacs *Prêts-à-explorer* contenant chacun une dizaine de documents pour explorer une thématique artistique en famille.

Sentier des arts

Le Sentier des arts est un musée à ciel ouvert situé en bordure du fleuve dans le magnifique parc André-J.-Côté. Accessible l'année durant, ce lieu d'exposition unique permet la découverte de différents types d'arts visuels dans un contexte enchanteur.

Exposition Couleurs sans fin

Geneviève Jobin explore au cours de cette série la couleur. Celle-ci est tout autour de nous et nous influence dans notre quotidien. On la sous-estime souvent, mais ses effets sont non négligeables et parfois surprenants. C'est pour cette raison que l'artiste a créé des œuvres en série de deux. Sur l'une on peut observer des couleurs plus vives et pouvant être qualifiées de joyeuses et sur l'autre on peut y voir un côté plus sérieux avec une touche, par moment, mélancolique. Toutes les interprétations sont permises!

 Jusqu'au 29 mars - parc André-J.-Côté - Sentier des arts, pour tous

Exposition Mémoire

Avec cette série, l'artiste Jonathan Severin explore l'illusion de transparence. Des jeux optiques nous font croire que l'artiste joue avec des substances non opaques. C'est une illusion provoquée par l'ajustement des couleurs pour obtenir des teintes qui s'associent entre elles. Les effets de dégradé de la luminosité, du rayonnement et de la sensation de profondeur résultent du mélange et de l'assemblage précis de différentes couleurs dans son espace pictural. Cette proposition visuelle nécessite un travail d'épuration qui passe par la forme. L'aspect général des tableaux se veut, ici, aseptisé pour autoriser la sensibilité humaine à accéder à l'instabilité optique en tant que miroir de l'expérience du voir. En somme, il s'agit de permettre au regard de voir et d'accepter les distorsions que l'œil a le pouvoir d'expérimenter.

 Du 30 mars au 7 juin - parc André-J.-Côté - Sentier des arts, pour tous

Portes ouvertes sur l'art à la Maison Hélène-Sentenne

Découvrez l'intérieur de la Maison Hélène-Sentenne et ses expositions lors des *dimanches portes ouvertes sur l'art*. Consultez le calendrier sur la page Facebook de la Fondation Hélène-Sentenne.

 Les dimanches - parc André-J.-Côté - Maison Hélène-Sentenne (gratuit) pour tous

Symposium de la Fondation Hélène-Sentenne, 7^e édition

Amateurs de peinture, ne manquez pas le septième symposium sur l'art de la Fondation Hélène-Sentenne. Venez à la rencontre d'une trentaine d'artistes qui vous feront découvrir plusieurs formes d'art pictural. Cette année, M. Yves Groulx agira à titre de président d'honneur de l'événement. Né en 1952 à Montréal, M. Groulx s'adonne au dessin depuis son enfance. Il s'intéresse aux arts depuis toujours, spécialement la peinture. Il s'amuse avec des couleurs vives et éclatantes pour réaliser des tableaux ensoleillés, pleins de fraîcheur.

Facebook : symposium de la Fondation Hélène-Sentenne ou 450 444-1350.

 Dès le 4 juin - parc André-J.-Côté - Maison Hélène-Sentenne (gratuit) pour tous

Exposition hivernale À visages découverts

Venez faire de belles rencontres à travers les portraits au pastel sec de l'artiste locale Ginette Girard. Exposition présentée par la Fondation Hélène-Sentenne.

 Jusqu'au 29 mai - parc André-J.-Côté - Maison Hélène-Sentenne (gratuit) pour tous

VIE CULTURELLE



Geneviève Jobin
La petite fleur



Jonathan Severin
Printemps japonais



Yves Groulx
Président d'honneur de la 7^e édition du symposium sur l'art



• TAX INSTALMENT

The deadline for the second instalment of municipal taxes is June 9, 2022.

• MEGA GARAGE SALE

May 28 and 29

Upcoming construction work

As in previous years, several road repairs will take place throughout the City over the next few seasons. This work is part of the annual street repair program, the objective of which is to preserve the quality of our living environment by prioritizing regular maintenance of existing networks. As such, Mermoz, Du Médoc and Goya avenues will be the object of important work in the coming months. These streets have been identified as being in an advanced state of deterioration according to the City's infrastructure renewal program. A grant will be provided by the Ministry of Municipal Affairs and Housing specifically for this purpose. In addition, after several years of maintenance, Chemin d'Auteuil and Adams Avenue will also be completely redeveloped in accordance with new trends in sustainable mobility. We invite you to check the City's Web site at candiac.ca regularly to stay informed of the work being done throughout the city.

Day camp

Health form: required every year, for each child

- To be completed before registration*
- Using a valid Citizen Card
- Available at candiac.ca starting March 9

*Registration is not possible without a completed health form.

The health form includes all the important information about the child, as well as the necessary authorizations for the day camp. No child can be registered for day camp without a completed health form.

Residential swimming pool regulations

The Residential Swimming Pool Safety Regulation was modified by the Ministry of Municipal Affairs and Housing last year. The new version of the regulation has been in effect since July 1, 2021 and specifically concerns:

- the end of acquired rights for pools built before November 1, 2010,
- new regulations concerning diving boards,
- and new regulations aimed at controlling access (fences, structures, etc.).

Citizens are invited to familiarize themselves with the new version of this regulation on the Ministry's Web site. The City of Candiac would like to reiterate that it remains available to help citizens with the required changes. Feel free to contact the Citizen and Business department of the Urban Planning Division:

Telephone: **450 444-6050**

Email: urbanisme@ville.candiac.qc.ca

New by-law regarding animals



A new version of the Animal Control By-law was passed in December 2021. Among other things, this new version takes into account the guidelines concerning dogs provided for in the *Act to promote the protection of persons by establishing a framework with regard to dogs*. Here are the main changes:

- Starting July 1, 2022, all dogs and cats must be vaccinated against rabies as well as spayed or neutered (unless they are considered breeding animals) in order to obtain a licence.
- Dog licences must be renewed every year using Agora. This includes licences issued before 2016.
- Residents are permitted to own micro-pigs.
- A procedure has been put into place to declare a dog as dangerous. It should be noted that the possession of a pit bull-type dog remains prohibited. Online licence application will be updated by the time the by-law is implemented.

Weekly brown bin collection resumes

Food waste collection will take place once a week starting on April 7.

Branch and bulky item collection

Branch collections will take place on the following Mondays: May 2, July 4 and October 3. Note that branches must not be placed at the curb earlier than the Saturday before the collection and no later than 7:00 a.m. on the day of collection. Collection of bulky items will also take place on September 12. Both collections will take several days to complete.



A word from the mayor

Dear citizens,

A new year has now begun and, once again, I can't help but be proud of our city and its citizens. The unique context we have found ourselves in over the last two years has forced us to constantly adapt and innovate. In 2022, in accordance with any measures in effect, we plan to continue working on the projects undertaken in 2021 aimed at leading Candiac towards sustainable development while meeting the ecological transition objectives we have set for ourselves.

The implementation of new strategies for our parks and green spaces is just one of Candiac's many uplifting projects. The recent version of the *Plan directeur des parcs et espaces verts*, adopted last December, outlines several objectives intended to meet the needs of Candiac residents. I can assure you that the ambitious goals of this plan are in keeping with our strategic development plan and, as such, will help ensure that the Candiac of tomorrow is indeed a sustainable and resilient city. One example of the many actions that have been planned is the addition of a second dog park, which was requested by a large number of citizens

Our Municipality is also in the midst of an urban development boom. The TOD (transit-oriented development) of the train station continues to make progress and is becoming an exemplary model of sustainable urbanization for the region. In addition to the homes already built and those currently under construction, nearly 400 new housing units will be added to the neighbourhood in 2022 and 2023. And, of course, let's not forget the Candiac Square POD (pedestrian-oriented development) which continues to grow and develop! I would like to extend a warm welcome to all the new citizens who have chosen the TOD or the POD as their place of residence!

Where the annual street repairs are concerned, in addition to Mermoz, Du Médoc and Goya avenues, which will undergo major work in the coming months, Auteuil Road and Adams Avenue will also be completely redeveloped in accordance with new trends in sustainable mobility. I would like to remind you that the regular maintenance of our road networks is always of great importance to the municipal council as it helps ensure our citizens continue to enjoy a quality living environment. Details and information regarding these projects will be available at candiac.ca at a later date.

On a final note, I would like to invite our citizens to stay up to date on all the latest regarding the City by visiting the Web site at candiac.ca or find out about the City's largescale projects by visiting Agora at agora.candiac.ca. Also, don't forget to register for alerts in order to be informed of all unforeseen occurrences in your sectors. I also invite you to have a look at our new simplified registration platform for recreational activities, which is now quite user friendly and is sure to make it easier than ever to sign up for activities.

Wishing all Candiac residents an invigorating spring season filled with beautiful weather and tons of outdoor fun. There's no better time to get out there and explore our green spaces!

Your mayor,

Normand Dyotte

Normand Dyotte
Mayor



Le bulletin municipal est publié par la Ville de Candiac.

Réalisation

Service des communications et relations avec le citoyen

Traduction

Annie Booth

Révision

Stéphanie de Bollivier

Photos

Picaboo Photographie et Amélie Picquette

Conception graphique

Agence Caza

Impression

Pub Cité

Tirage

10 925 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

candiac.ca

100+ POSTES > LOISIRS • **CAMP DE JOUR** •

Emplois d'été
2022

PISCINE • PARCS • TRAVAUX PUBLICS

ICI POUR L'EXPÉ RIENCE.

Pour le soleil.
Pour la gang.
Pour le CV.

**Postule
avant
le 6 mars**
candiac.ca

